



AMARELLI : association Loi 1901  
Enregistrement Préfecture : 006837 (17 octobre 1984)  
Agréée Jeunesse et Sports : 54439 (29 juin 1988)  
Association non assujettie à la TVA (certificat des impôts du 04 mars 1996)

## AUTORISATION DE DIFFUSION

### Saison 2025-2026

Dans le cadre de notre association, nous sommes amenés à photographier et / ou à filmer des cours et du ou des spectacle(s) annuel(s). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant les adhérents en activité. Il ne s'agit pas de films individuels mais de films montrant les adhérents en activités ou mis en scène pour la réalisation de petits films.

En application de la loi informatique et libertés, les légendes accompagnant les photos et les vidéos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier l'adhérent directement ou indirectement. La loi nous fait obligation d'avoir votre autorisation écrite pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous. En cas de refus de votre part, nous serions dans l'obligation de vous écarter lors des prises de vue.

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, représentant légal de \_\_\_\_\_

#### Autorise les représentants de l'association AMARELLI :

|                                                                             | OUI | NON |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| - A me prendre en photo / prendre en photo mon enfant                       |     |     |
| - A me filmer / filmer mon enfant                                           |     |     |
| <b>Autorise la diffusion de ces photos et vidéos :</b>                      |     |     |
| - Sur le site internet de la mairie et dans leurs bulletins municipaux      |     |     |
| - Sur support papier ou numérique auprès des familles                       |     |     |
| - Sur le site internet de l'association AMARELLI                            |     |     |
| - Sur les réseaux sociaux :<br>INSTAGRAM<br>FACEBOOK                        |     |     |
|                                                                             |     |     |
| - Sur tous supports d'informations relatifs à la promotion de l'association |     |     |
| - Pour des reportages réalisés par des professionnels du journalisme        |     |     |

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par l'Association AMARELLI est garanti, de même que le droit de retrait. Etabli pour faire valoir ce que de droit,

Le .....à.....

Signature de l'adhérent: